

Charte de « l'athlète-citoyen »

Être athlète de l'**Athlétic Club Auscitain (ACA)**, c'est avoir des **DROITS** mais aussi des **DEVOIRS**

Cette charte de « bonne conduite » a pour but de rappeler à l'ensemble des membres du club, les règles de vie communes au sein du club pour garantir une entente réciproque entre tous ses membres et coopérer vers les mêmes objectifs favorables à la vie du club.

JE DOIS :

- ✓ **Respecter** les juges, les éducateurs, mes partenaires et adversaires, les spectateurs et dirigeants qui m'accompagnent.
- ✓ **Respecter** les horaires d'entraînements.
- ✓ **Suivre les conseils** et respecter les choix de mes éducateurs.
- ✓ **Prendre soin** du matériel et des installations qui sont mis à ma disposition.
- ✓ **Avertir au plus tôt** mes éducateurs en cas d'absence à une compétition, à un entraînement et confirmer dès le mercredi ma présence à une compétition.
- ✓ **Respecter** mes décisions : quand je confirme ma participation à une compétition, je dois être présent(e) à la compétition sauf en cas de problèmes de dernières minutes.
- ✓ **Etre solidaire** envers mes coéquipiers et mon club.
- ✓ **M'investir** dans la vie du club

J'AI LE DROIT DE :

- ✓ **Quitter** le club à tout moment en expliquant la raison à mes éducateurs.
- ✓ Avoir accès à des installations aux **normes**.
- ✓ Recevoir un **traitement équitable** vis à vis de mes coéquipiers.
- ✓ Être **respecté(e)** par l'encadrement et mes coéquipiers.
- ✓ Apprendre et découvrir l'athlétisme grâce à des **éducateurs qualifiés**.
- ✓ Avoir accès à des **formations**.
- ✓ Proposer **mon aide** et **mes idées** à l'association.

Le club tient à rappeler l'importance de participer aux Interclubs, rassemblements qui permettent de réunir deux fois par an une grande partie de ses adhérents, de Cadets à Vétérans afin de viser un classement au niveau national ou régional. Ces compétitions favorisent également la cohésion à l'intérieur du club et développent l'esprit de solidarité puisque les catégories peuvent être mélangées dans les épreuves.

Siège social : Athlétic Club Auscitain

Résidence du Moulias - Avenue des Pyrénées - 32000 AUCH

Contact : Secrétariat – 05 62 05 16 02

Mail : ath.club.auch@wanadoo.fr

Site internet : www.ac-auch.fr